



Association Personnes Invalides

Rapport d'activité 2011
Perspectives 2012
Bilan financier 2011

7, rue du pont
52240 BREUVANNES
tél: 03 25 31 34 51
courriel: api.52@wanadoo.fr
site: www.api-52.com

INDEX

I. - Actions représentatives

- 11) Composition du conseil d'administration et du bureau de l'association en 2011
- 12) Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA)
- 13) Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA)
- 14) COMEX (Commission Exécutive)
- 15) Conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH)
- 16) Commission régionale du tourisme et du thermalisme (CRTT)
- 17) Maison Départementale du Tourisme de la Haute-Marne (MDT)
- 18) Rencontres avec nos représentants politiques

ANNEXE : informations diverses

II. - Actions Caritatives

- 21) Opération « Journée de la Courtoisie »
- 22) La Chaîne de l'amitié
- 23) Opération « Bouchons »

III. - Vie associative

- 31) Le site Internet
- 32) Vide grenier
- 33) Repas et sorties culturels
- 34) Subventions, donations en nature
- 35) Dossiers traités en 2011
- 36) Perspectives 2012
- 37) Bilan financier 2011

I. – ACTIONS REPRESENTATIVES

11) Composition du conseil d'administration et du bureau de l'Association en 2011

Conformément aux élections du 3 février 2011, qui se sont tenues en assemblée générale à la salle Minel de Nogent-en-Bassigny, la composition du bureau et du conseil d'administration de l'Association sont comme suit :

Le bureau :

Président :	M. LEGRAND Joël
Vice-présidente :	Me GILLOT Michèle
Trésorière :	Me LEGRAND Yveline
Vice-trésorier :	M. PERRONE Pierre
Secrétaire :	Me LEGRAND Josette
Secrétaire adjoint :	M. KENTELL Philippe
Responsable informatique :	M. KENTELL Philippe
Responsable vide-greniers :	M. DUPONT Fernand

Le conseil d'administration :

M. BALAN Didier
M. VOILLEQUIN Patrick
Me GUILLEMIN Colette
Me DUPUIS Geneviève
Me PREVOT Chantal
Me LAURENT Martine
M. GRANDJEAN Jean Claude
Me LOMBARD Sylvie

12) Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA)

M. PARDO, représentant la Direction Départementale des territoires a présenté lors d'une réunion, l'organisation départementale des commissions d'accessibilité :

- une commission départementale seule compétente pour les ERP (établissement recevant des publics) de 1^{ère} catégorie et les demandes de dérogation,
- trois commissions d'arrondissements pour les ERP du 1^{er} groupe (sauf ERP de 1^{ère} catégorie et les ERP de 5^{ème} catégorie avec locaux à sommeil),
- trois commissions communales, compétentes pour ERP du 1^{er} groupe (sauf ERP de 1^{ère} catégorie) et les ERP de 5^{ème} catégorie avec locaux à sommeil situés dans les communes chefs-lieux d'arrondissement.

Au total 129 dossiers ont été étudiés.

Notre Association qui siège seulement en SOUS COMMISSION s'est dite intéressée par ces commissions.

Les représentants de l'API en sous-commission : M. Joël LEGRAND ou Me Josette GAUCHER

Durant toute l'année 2011 notre Président a rencontré les mêmes difficultés qu'en 2010, en matière d'accessibilité à certaines installations du lieu de rendez-vous (grande salle non chauffée, pas de sanitaires à proximité). Nous avons exprimé nos griefs en la matière auprès du tenancier des lieux, à savoir M. le Préfet. Si les réunions se déroulent toujours au même endroit, notre Président ne pourra pas continuer à y assister.

Rappelons qu'en 2010, Chaumont est classée 91^e préfecture sur 96 en termes d'accessibilité aux handicapés.

En 2011, le nombre de dossiers examinés, par séance est peu élevé : de un à quatre, alors que dans la Marne, il peut atteindre une cinquantaine.

18 dossiers ont reçu un avis favorable, 2 un avis défavorable, 1 un avis différé.

Pour information :

- La réglementation a été changée depuis le 11 juillet 2011 pour les panneaux GIG GIC qui seront remplacés par des petits panneaux avec logo, place réservée.

13) Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA)

RAPPEL : rôle de la Maison Départementale de Personnes Handicapées(MDPH) : elle a la reconnaissance pour : la carte d'invalidité, la carte européenne de stationnement, la carte de priorité, la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Notre représentant : M. Patrick VOILLEQUIN, titulaire et Me PATAILLE Sonia, suppléante

Me LAVOCAT, Conseillère Générale a été réélue lors des dernières élections cantonales, elle a donc été maintenue au sein de cette commission, par contre M.BERTHELMOT a été remplacé par Me ROSSIGNEUX Yvette.

Lors de ces réunions une moyenne de cent à cent cinquante dossiers ont pu être examinés à chaque réunion à raison d'une tous les quinze jours en 2011.

Le délai d'attente est en moyenne de quatre à cinq mois.

Il est à noter que pour l'obtention seulement de la carte d'invalidité et la carte de stationnement européenne, il n'y a pas obligation de fournir les revenus contrairement lorsqu'il s'agit d'obtenir des prestations pour les aidants.

Notre représentant précise que les dossiers sont de plus en plus nombreux : 700 en attente. Trop de personnes demandent des aides de toutes sortes, pas toujours justifiées, ce qui gêne l'examen des dossiers importants.

14) COMEX (Commission Exécutive)

Notre représentant : M. Patrick VOILLEQUIN.

La dite commission statuerait sur :

- l'organisation et le fonctionnement de la MDPH ;
- la gestion du personnel : organisation du travail et les moyens ;
- le recensement des besoins de formations ;
- les aspects relevant de l'hygiène et de la sécurité.

Il est à déplorer le manque de personnel à la MDPH, l'accueil est assuré par deux personnes qui ont été recrutées en 2011. Pour 2012 un des contrats ne sera pas renouvelé. Le recrutement d'un médecin a été fait pour permettre de couvrir tous les dossiers.

Quelques chiffres concernant l'activité en 2011 : 2 694 usagers, et 10 818 appels téléphoniques. Soit par rapport à 2010 : 23 % d'augmentation, 8 762 toutes demandes confondues ont été déposées à la MDPH.

15) Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH)

Au cours de cette année, l'Association n'a été convoquée pour aucune réunion de ce type. Nous vous rappelons, selon la réglementation, il devrait y avoir deux réunions au minimum par an. Or comme nous vous l'indiquons, ce n'a pas été le cas pour les raisons suivantes : délais long d'attente de la part du Conseil Général pour la signature de l'Arrêté de la nouvelle composition du CDCPH.

La mise en place de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) est toujours en attente. Les candidats retenus pour les Associations n'ont pas encore été désignées, alors que la date butoir est largement dépassée.

16) Commission Régionale du Tourisme et du Thermalisme (CRTT)

Représentant de l'Association API : M. LEGRAND Joël (Titulaire)

L'Association a été représentée à plusieurs reprises cette année au sein de cette commission durant le siège de laquelle ont été présentés 16 dossiers.

Il est précisé, qu'à partir du 1^{er} janvier 2012, que ceux qui n'auront pas reçu l'agrément pour au moins deux handicaps sur les quatre ne seront pas présentés à la Commission Nationale (moteur, visuel, mental et auditif).

Petite information : Un site internet récapitule les gîtes agréés en Champagne-Ardenne : www.tourisme-champagne-ardenne.com

17) Maison Départementale du Tourisme de la Haute-Marne

Évaluatrice : Me LOMBARD Sylvie

En février, nous avons appris avec satisfaction la nomination de M.MOSINI, au comité départemental du tourisme. (Cela faisait deux ans que le poste était vacant.) Sylvie LOMBARD a pu reprendre « son travail d'évaluatrice » et ce avec plaisir. Nous remercions, tout particulièrement, M.et Me VENGUD, évaluateurs des Ardennes, pour leur présence lors des premières évaluations en Haute Marne et de leur don d'un disque de rotation de 1.50 m qui servira pour les prochaines évaluations.

Six sites de la Haute Marne ont pu être évalués et leurs dossiers transmis à la commission régionale.

Informations : L'Assemblée Générale de la Maison Départementale du Tourisme le 19 mai 2011, a nommé M.NOIROT, conseiller général et maire de Bourbonne : Président, Me LAVOCAT et M.BERTELMOT ont été également élus.

Un site internet de la MDT a été créé, il est très intéressant et représente bien la Haute Marne.

La Commission Régionale du Tourisme a refusé d'attribuer le label pour la salle Handisport de Biesles pour le motif : ne rentre pas dans le cadre du tourisme. C'est dommage, car il était prévu la construction de locaux pour recevoir les personnes participant à des concours.

18) Rencontres avec nos représentants politiques

Courrier adressé à Me DELONG Sophie

Lors de la journée de sensibilisation sur les places réservées aux handicapés qui a eu lieu le 18 septembre 2010, sur le parking du centre Leclerc de Chaumont, nous nous sommes aperçus que la plupart des personnes posent leur carte sur le tableau de bord de leur véhicule et de ce fait le côté recto n'est pas visible, or pour être en règle vis-à-vis de la loi, la personne handicapée ou à mobilité réduite doit la mettre en évidence contre le pare brise de telle façon que les deux côtés de la carte soient facilement vus par les agents de police.

Je tiens à attirer votre attention sur les modalités d'appréciation d'une mobilité pédestre réduite et de la perte de l'autonomie dans le déplacement afin d'attribuer la carte de stationnement aux personnes respectant bien ces critères.

Trop souvent nous avons constaté que des personnes ne respectant pas les critères ont quand même obtenu une carte de stationnement. Il est nécessaire de sensibiliser la force publique sur le règlement et le respect du positionnement de la carte afin que les personnes malveillantes ne puissent plus prendre nos places.

En réponse, Me DELONG nous a fait part de la proposition de loi déposée par M.MARTIN Philippe-Armand, député de la Marne, concernant les places de stationnement réservées aux handicapés : Le 3° alinéa de l'article L.241-3-2 du code de l'action sociale et des familles est

complété par une phrase ainsi rédigée : « est puni de la peine prévue pour les contraventions de 5° classe le fait d'user de la carte de stationnement pour personnes handicapées sans respecter les conditions fixées aux deux premiers et au présent alinéa »

C'est-à-dire que l'amende de 125 euros actuellement passera à 750 euros, voire plus, et sera accompagnée par une convocation au tribunal de police.

En effet les communes constatent une recrudescence d'usage abusif de cette carte. Ainsi il n'est pas rare de constater que la dite-carte est apposée sur des véhicules alors même que la personne à mobilité réduite n'est pas présente ou encore qu'il s'agisse d'une fausse carte.

ANNEXE : INFORMATIONS DIVERSES

- Suite à notre question concernant le passage de la pension d'invalidité 2ème catégorie à la pension d'invalidité 3ème catégorie qui inclut la majoration tierce personne, la MDPH nous fait savoir qu'en effet, les personnes handicapées en pension d'invalidité ne demandent que très rarement la révision de cette pension, et nous avons des personnes qui demandent la Prestation Compensatrice Handicap alors que leur droit à la pension d'invalidité n'est plus actuel. Il y a possibilité de révision d'une pension, une demande sur papier libre du médecin traitant suffit et il y a aussi un dossier de demande de révision à télécharger sur Internet.
- La CRAM s'appelle désormais la CARSAT : Caisse Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- Association Spina Bifida Handicaps (ASBH) nous informe qu'il est possible de trouver des informations sur les maladies rares sur le site internet : www.alliance-maladies-rares.org
- Une Mutuelle Complémentaire à votre service : MCD : www.mutuelle-mcd.fr et téléphone Me BOUCHOT 03 25 31 05 52

Quelques chiffres :

- Allocation adulte handicapé (AAH) 743.62 euros depuis le 1er septembre 2011, complément de ressources 179.31 euros, majoration pour vie autonome (MVA) 104.77 euros (versés par MDPH)
- Pension d'invalidité 1ère, 2ème et 3ème catégorie : 265.14 euros (minimum), Majoration Tierce Personne (MTP) 1 038.36 euros, Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI) 380.07 euros (versés par Sécurité Sociale)

II. - Actions Caritatives

21) Opérations « Journée de la Courtoisie »

Nous avons reçu une invitation de M.DENYS, Intervenant Départemental de la Sécurité Routière (IDSR) que nous avons rencontré l'an passé lors de la journée « bâches » pour notre participation active lors d'une manifestation dont le thème est la courtoisie envers les personnes vulnérables sur la chaussée. Le 24 mars à Chaumont, des faux PV ont été distribués ainsi qu'une charte de courtoisie aux usagers irrespectueux des règles élémentaires de respect.

Voici quelques passages de son compte-rendu :

« PARTAGEONS L'ESPACE: LES TROTTOIRS AUX PIETONS

Cette manifestation a été organisée par le pôle sécurité de la préfecture et les intervenants Départementaux de sécurité routière (IDSR) de la Direction départementale des territoires de la Haute-Marne (DDT52), avec le soutien de la ville de Chaumont, des services de la police Nationale, de l'Association des Personnes Invalides (API) et d'une représentante de la Fédération Française des usagers de la bicyclette (Fubicy)...

LE BILAN : 400 faux PV ont été distribués en 4h30. Toutes les rues n'ont pas été visitées. On peut donc affirmer qu'il y a en permanence plus de 500 véhicules en stationnement gênant dans la ville de Chaumont. Les places réservées aux personnes handicapées sont parfois prises par des personnes valides qui utilisent la carte de leur conjoint ou d'un proche.

La sécurité des piétons a été prise très au sérieux par les responsables de la ville et par les Personnes impliquées dans cette action. Ce qui est d'autant plus louable qu'à la différence des automobilistes, des motards ou des cyclistes, les piétons n'ont pas de mouvement associatif pour se défendre. Ils constituent pourtant la majorité des utilisateurs de notre agglomération.

A Chaumont, 53 piétons ont été accidentés ces 5 dernières années.

La ville compte 100 personnes malvoyantes, 80 personnes se déplaçant en fauteuil roulant, 4000 personnes de plus de 60 ans, des centaines de jeunes parents avec une poussette et des milliers d'adolescents se rendant au collège ou au lycée.

Cette action ponctuelle est vouée à l'échec si elle n'est pas suivie par d'autres actions ou par la verbalisation des véhicules en infraction.» Les personnes de l'Association ont été chaleureusement remerciées de s'être joint à cette journée. Il a été pris en compte l'intervention de Me Sylvie LOMBARD en ce qui concerne ses remarques très pertinentes pour le manque d'accessibilité des trottoirs pour les personnes en fauteuil.

22) La Chaîne de l'amitié

Nul ne peut en dire le contraire, la Chaîne de l'Amitié fonctionne et se porte bien !

Entre matériels médicalisés et ordinateurs, l'année 2011 a été une année pleine de promesses et surtout d'émotions vécues par les membres de l'Association qui ont participé aux remises de matériels. Nous avons reçu des lettres très émouvantes de remerciements. Nous pouvons donc conclure que nos actions donnent du bonheur et nous en sommes fiers. Nos remerciements, vont à M.KENTELL qui remet en état, bénévolement, les ordinateurs remis à l'Association.

Matériel informatique délivré à :

- Elise et Kévin GOBILLOT
- Martine LAURENT
- Chloé PATAILLE
- Geneviève DUPUIS
- Marie-Thérèse AUTIN
- Sylvie LOMBARD
- Marie-Odile PERRIN
- André COURRIER
- Zymeri AFRIME

Matériel médicalisé délivré :

- Un fauteuil relaxant à Marie-Thérèse AUTIN
- Un fauteuil roulant manuel à Damien

23) Opération « Bouchons »

Le magasin Magalie LECLERC de Breuvannes, en juin 2011 a apporté son aide, à titre gracieux, pour véhiculer les bouchons récoltés jusqu'à LUDRES (54) et les remettre à l'Association « les bouchons de l'espoir de Lorraine ». Nous lui adressons nos remerciements pour son implication dans notre association.

III. – VIE ASSOCIATIVE

31) Le site Internet

Notre site Internet est mis à jours assez fréquemment par notre webmaster M. VAGNEY Christian Site : <http://chris-info.com/>

Nos visiteurs sont de plus en plus nombreux. De 11 670 consultations (fin 2010), nous sommes passés à 24 877 visiteurs à ce jour (20 décembre 2011).

32) Vide grenier

L'Association a participé à deux vide-grenier cette année. L'un à BASSONCOURT le 8 mai et l'autre à MERREY le 12 juin. Ces manifestations nous ont permis de récolter la somme de 404.10 euros.

M. FLEURY, membre de l'Association et demeurant à MERREY nous a offert sa place d'exposant.

Il nous faut aussi faire part, d'un superbe geste lors d'un vide grenier à SERQUEUX. La maman et le grand père maternel de deux enfants à qui nous avons offert un ordinateur (Elise et Kévin), ont reversé à l'Association, la totalité de leur recette soit 100.30 Euros.

33) Repas et sorties culturelles

L'Association a pu se réunir à deux reprises en dehors du cadre très formel des réunions mensuelles tenues à Nogent.

La première fois fut le 24 juillet : 46 personnes de l'Association se sont retrouvées pour un rallye champêtre organisé, par Lauriane, notre petite argentièrre. Les propositions de jeux ont très bien été accueillies et l'organisatrice a été félicitée. Nous avons tous pu aussi apprécier les petits plats apportés par nos adhérents.

En outre, l'Association a tenu son traditionnel repas de fin d'année au Restaurant du Casino de BOURBONNE LES BAINS le 26 Novembre, moyennant une cotisation modeste pour 55 participants. Les accros pour les jeux ont pu ensuite se précipiter sur les machines à sous.

CONCERT

Nous avons reçu les 40 choristes du « Chœur d'Eponine » de ST GEOSMES le 18 septembre 2011 en l'Eglise de Breuvannes.

La centaine de personnes présente en a eu plein les oreilles (que du bonheur). Une chaude ambiance, et surtout un grand merci à cette chorale venue gracieusement pour notre Association.

34) Subventions, donations en nature

Le montant des subventions reçues par l'Association pour l'année 2011 s'élève à 935 Euros. Nous tenons à remercier toutes les communes, grandes ou petites, qui nous sont fidèles.

Sur le plan des dons en nature, plusieurs généreux donateurs nous ont aidés tout au long de l'année, à savoir :

- Le Conseil général nous a fait don de 25 ordinateurs, en 2010, en excellent état de marche, ce qui nous a permis de réduire considérablement le temps de préparation de ces machines.
- La MDPH, représentée par Me SELSKI, nous a fait don de tours et d'imprimantes.
- N'oublions pas tous les particuliers qui nous ont offert leur matériel informatique ancien.
- Enfin, d'autres particuliers nous ont fait don de matériels médicalisés (fauteuils relaxant, cannes, déambulateurs).

L'Association remercie vivement ces nombreux donateurs, sans qui notre travail ne saurait être aussi approfondi.

35) Dossiers traités en 2011

Huit dossiers MDPH ont été constitués (droit et aménagement ou carte d'invalidité), et deux demandes de renseignements sur la MDPH.

Sept dossiers de renseignements pour l'invalidité de 2^e catégorie ont été traités, ainsi qu'un en 3^e catégorie.

Nous avons prêté un fauteuil manuel et conseillé pour obtenir un fauteuil électrique.

Enfin, plusieurs personnes nous ont sollicité afin d'obtenir des renseignements divers : administratifs, concernant le CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), sur les droits au logement, sur pension CPAM invalidité 2^e catégorie, sur les prises en charge de taxis, sur sites pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite, renseignement sur à un accident de travail.

36) Perspectives 2012

- Reconnaissance de nos droits auprès des Ministres, Sénateurs, Députés et Maires afin d'attirer leur attention sur :
 - Revalorisation et Révision des minima de pension d'invalidité de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
 - Difficultés rencontrées par les invalides dans le monde du travail, améliorer nos droits (reclassement, reprise de travail) sans perte de toute ou partie de notre pension.
 - Modification des barèmes du salaire de comparaison étant en invalidité.
- Continuer notre participation au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), de la COMEX (Commission Exécutive) et de la CDA (Commission au Droit à l'Autonomie)
- Continuer à se rendre aux Commissions Régionales de Champagne Ardennes (CRTT)
- Poursuivre notre participation à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité.
- Développer nos efforts auprès de nos élus locaux sur l'accessibilité des lieux publique et leur environnement
- Prorogation des « Journées Bâches » dans la ville de Chaumont et Nogent avec l'accord de la mairie mais dans différents lieux de la commune.
- Maintien de nos réunions mensuelles à la salle MINEL (Nacre) à NOGENT en BASSIGNY.
Les jeudis 5 janvier, 2 février, 1er mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre. Horaires : de 14 heures à 16 heures 30.
- Organisation des manifestations occasionnelles :
 - ° Rencontre entre adhérents durant l'été autour d'une activité (peut être encore un rallye ?) qui se terminera par un repas champêtre
 - ° Récolte des bouchons maintenue encore cette année.
 - ° Concert à l'Eglise de BREUVANNES en BASSIGNY
 - ° Maintien des Vides greniers toujours avec nos spécialistes.
- Organisation en fin d'année de notre repas annuel placé sous le signe de la convivialité et de l'amitié, ce qui permet de développer des liens entre nos différents adhérents, anciens et nouveaux.

37) Bilan financier 2011



ASSOCIATION API

BILAN FINANCIER 2011 ET BUDGET PREVISIONNEL 2012

DEPENSES			RECETTES		
	BUDGET REEL 2011	BUDGET PREVISIONNEL 2012		BUDGET REEL 2011	BUDGET PREVISIONNEL 2012
ASSURANCE	241,20	350,00	SUBV -CONSEIL GENERAL	0,00	700,00
ABONNEMENT INTERNET + SITE WEB	739,09	1150,00	SUBV -MAIRIE DE BREUVANNES	350,00	500,00
MATERIEL/FOURNITURES INFORMATIQUES	331,10	700,00	SUBV -DONS AUTRES MAIRIES	735,00	800,00
PAPETERIE - FOURNITURES BUREAUX	691,65	800,00	DONS	687,30	700,00
FRAIS DE DEPLACEMENT	1038,44	1300,00	ADHERENTS	1587,00	1900,00
DON EXCEPTIONNEL	0,00	0,00	BIENFAITEURS	0,00	200,00
FRAIS AFFRANCHISSEMENTS	294,14	500,00	DIVERSES MANIFESTATIONS	863,22	2300,00
DIVERSES MANIFESTATIONS	383,04	1500,00	PARTICIP. REPAS FIN D'ANNEE	600,00	800,00
PARTICIP. REPAS FIN D'ANNEE	999,00	1300,00	DIVERS	0,00	200,00
DEPENSES DIVERSES	307,72	500,00	SOLDE 2010	3830,27	
SOLDE 2011	3627,41				
TOTAUX	8 652,79 €	8 100,00 €	TOTAUX	8 652,79 €	8 100,00 €

RESULTAT	0,00
-----------------	-------------